





INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

À compter de l'année 2025, l'INSPÉ de la Nouvelle-Calédonie prépare et organise les épreuves de certification pour le Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (arrêté du 4 février 2020 relatif au CAPEFE). Une session de préparation et une session de certification sont organisées chaque année. La certification n'est accessible qu'aux personnes ayant suivi la préparation en amont.

Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE)

DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION (FORMATION CONTINUE) 2025

Capacité d'accueil en 2025 : 10 personnes en formation initiale et 10 personnes en formation continue

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION

- Dépôt des dossiers : du 17 février au 3 mars 2025 inclus
- <u>Entretiens</u> : du 4 au 21 mars 2025 pour les candidats et candidates nécessitant une vérification de leur niveau de maîtrise de la langue anglaise
- Commission d'admission : 31 mars 2025
- Inscriptions administratives, pour les publics de formation continue uniquement : du 1er au 4 avril 2025
- Rentrée : à partir du 7 avril 2025

Candidature à déposer à : Institut National Supérieur du Professorat de l'Éducation

Université de la Nouvelle-Calédonie

Campus de Nouville, Avenue James Cook, Nouméa

ou à envoyer par mail à : sp-plc.inspe@univ-nc.nc

!!! PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER !!!

- □ Toute attestation permettant de justifier un niveau B2 ou approchant du B2 en maîtrise de la langue anglaise
- □ Toute attestation permettant de justifier un niveau B2 ou approchant du B2 en maîtrise de la langue espagnole (pour les personnes souhaitant s'inscrire au module optionnel)
- □ Une lettre de motivation

Note importante

<u>Tout dossier incomplet ne sera pas examiné en commission d'admission</u>
CE DOSSIER N'EST PAS LE DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE À L'UNC

La loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la Direction des études et de la vie étudiante de l'UNC.

☐ Monsieur	☐ Madame	ne
Nom d'usage :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Lieu de naissance :		
Nationalité :		
Adresse :		
Boîte Postale :	C	Code Postal :
Téléphone portable :	Т	Téléphone Fixe :
Adresse électronique :		
Enseignant en poste da	ns le premier degré	
Enseignant en poste da	ns le second degré	
Nom et adresse de l'établis	ssement scolaire d'affectation :	
module optionnel d'espagn	ma demande d'inscription, je devra ol, de 170 000 XPF avec le module	rais m'acquitter d'un montant de 135 000 XPF sans le e optionnel d'espagnol. Ce tarif comprend la de la session 2025 de la certification.
Inscription complémentaire OUI	au module optionnel d'espagnol :	:

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Du 7 avril au 15 juin 2025 : temps de formation en distanciel

Entre le 16 et le 27 juin 2025 : épreuves de certification

1^{er} juillet 2025 : jury de délivrance de la certification

MAQUETTE DE FORMATION EN DISTANCIEL

Modules de formation	Volume	Compétences visées
	horaire	Post
Module 1 : Pratiquer des langues étrangères - anglais	10 heures ETD	 Connaître les grands principes du cadre européen commun de référence pour les langues (4h) Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en anglais (6h, dont une partie en autoformation Globalexam)
Module 2: Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français	10 heures ETD	- Connaître les processus d'acquisition d'une langue seconde (6h) - Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées (2h) - Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles (2h)
Module 3: Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger	10 heures ETD	- Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger (1h30) - Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger (2h) - Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération (1h30) - Présenter une aire linguistique (2h) - Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger (1h30) - Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil (1h30)
Module 4 (optionnel): Pratiquer des langues étrangères	6 heures ETD	- Faire valoir un niveau au moins B2 du CECRL en espagnol (6h, dont une partie en autoformation Globalexam)
- Espagnol		,

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES DE CERTIFICATION

Epreuve écrite obligatoire (2 heures)

L'épreuve est composée de deux parties :

- un texte, en anglais, fait l'objet d'un questionnaire à réponses courtes et vise à vérifier la compréhension et la correction de la langue;
- une production écrite en français sur un thème visant à évaluer la compétence 1 « Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Epreuve orale obligatoire (1 heure)

L'épreuve orale est constituée de deux parties :

 un exposé en français sur un thème visant à évaluer la compétence 3 « Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger » du référentiel en annexe 3 du présent arrêté.

Durée de l'exposé : 15 minutes

- un entretien en anglais sur l'un des aspects développés durant l'exposé.

Durée de 15 minutes

Temps de préparation : 30 minutes.

Epreuve facultative portant sur une deuxième langue vivante étrangère (40 minutes)

Cette épreuve consiste en un entretien dans une deuxième langue vivante étrangère, au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, choisie par le candidat, sur la base d'un texte fourni par le jury.

Durée de l'épreuve : 20 minutes. Temps de préparation : 20 minutes.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Chaque compétence du présent référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles de compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

1- Interagir avec des élèves dans un contexte plurilingue et connaître le système éducatif français

- -Connaitre les processus d'acquisition d'une langue seconde.
- -Connaître les principales méthodes d'enseignement d'une langue étrangère/langue seconde, les ressources disponibles, notamment numériques et démarches pédagogiques adaptées.
- -Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique enseignante et dans la relation avec les familles.

2- Pratiquer des langues étrangères

- -Connaître les grands principes du cadre européen commun de référence pour les langues.
- -Faire valoir un niveau au moins B2 du cadre européen commun de référence pour les langues en anglais.
- -Maitriser le cas échéant une autre langue étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

3- Comprendre l'environnement international et les enjeux de la politique éducative de la France à l'étranger

- -Identifier les acteurs institutionnels de l'enseignement français à l'étranger.
- -Être sensibilisé au contexte et aux enjeux de la diplomatie dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger.
- -Savoir présenter les enjeux concernant l'image de la France à l'étranger, l'exemplarité du personnel enseignant et d'éducation en poste à l'étranger et son rôle au titre de la coopération.
- -Présenter une aire linguistique en fonction des partenariats conclus par chaque institut national supérieur du professorat et de l'éducation.
- -Être capable de présenter le système éducatif français dans un contexte étranger.
- -Connaître les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le pays d'accueil.